

Séance ordinaire du 8 mai 2018

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 8 mai 2018 à laquelle étaient présents : M. Benjamin, Bourcier, M. Jacques Giroux, M. Guy Lemieux sous la présidence de M. Gaétan Ménard, Maire formant quorum.

M. Martin Couillard, M. Mathieu Mercier sont absents à cette séance

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

Résolution no 18-263 **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 10 avril 2018 soit et est ouverte.

Adopté

Résolution no 18-264 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 mai 2018 soit adopté.

Adopté

Résolution no 18-265
Adoption du procès-verbal

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Gaétan Ménard

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2018 soit accepté tel que rédigé à l'exception de la résolution no. 18-246 à laquelle le nom de M. Jean François Rozon devrait être enlevé.

Adopté

Résolution no. 18-266
Présentation des comptes

Proposé par : M. Jacques Giroux
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 8 mai 2018 soit approuvée :

Chèques 15127 à 15186 au montant de 126 487.41 \$

Prélèvements 2669 à 2700 au montant de 6 471.31 \$

La liste des salaires est également déposée

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

Résolution no. 18-267
Transfert postes budgétaires

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Guy Lemieux

Et résolu unanimement

Qu'un montant de \$1025 soit transféré du poste budgétaire Entretien bonbonnes 02 22000 526 au poste budgétaire Communications 02 22000 339;

Qu'un montant de \$100 soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Parc Électricité 02 70140 681;

Qu'un montant de \$4000 soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Divers 23 08000 729;

Adopté

Résolution no. 18-268
Programme d'inspection

ATTENDU Que le Conseil et l'administration municipale travaillent conjointement au développement de la qualité de vie et du sentiment d'appartenance à Saint-Étienne-de-Beauharnois;

ATTENDU Que la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois participe au programme national de classification horticole des Fleurons du Québec;

ATTENDU Que la période estivale constitue le temps de l'année le plus actif au niveau de la construction;

ATTENDU La réglementation municipale en vigueur;

ATTENDU Que le conseil municipal souhaite que toute la population contribue à embellir la municipalité et améliorer la qualité de vie de tous.

En conséquence,

Il est proposé par : M. Jacques Giroux
appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement,

D'informer la population par le biais du bulletin municipal que :

- 1) La Municipalité sollicite la participation de tous les propriétaires stéphanois afin d'assurer que leurs terrains et immeubles soient propres et bien entretenus;
- 2) Le Responsable de l'urbanisme procédera cet été à des inspections et avertira les propriétaires de la nécessité de réaliser certains travaux;
- 3) Des inspections seront réalisés sur tout le territoire, mais qu'une attention particulière sera accordée à la zone agricole.

Adopté

Résolution no. 18-269
Balises piétonnières

Proposé par : M. Guy Lemieux
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise l'achat de 5 balises piétonnières au coût d'environ \$280/balise dans le cadre de la préparation de la campagne Bon pied, bon œil 2018 et d'une somme confirmée provenant du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière. Le coût des

équipements est financé 50% par le programme, l'autre 50% devant être assumé par la municipalité.

Adopté

Résolution no. 18-270
Ajournement de la séance

Proposé par : M. Benjamin Bourcier

Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 8 mai 2018 soit ajournée au mardi 29 mai 2018.

Adopté

Gaétan Ménard
Maire

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière